

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/808

17 octobre 2007

(07-4444)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais/
espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 12 octobre 2007, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. C'est pourquoi l'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

INITIATIVE EN MATIÈRE DE MESURES SPS POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES

2. L'Initiative pour les pays des Amériques continue d'apporter un soutien aux pays membres de l'IICA par le biais du renforcement des institutions et du soutien à la participation au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC. Cette quarantième réunion du Comité se tient cinq ans après le lancement de cette initiative, qui remonte à octobre 2002, 16 réunions consécutives ayant eu lieu depuis cette date.

3. Pour cette réunion, l'Initiative a facilité la participation de 26 pays et d'un nombre égal de spécialistes. Elle a soutenu, au total, 220 spécialistes des ministères de l'agriculture, du commerce et de la santé. Sur les 34 pays membres de l'IICA, 28¹ bénéficient de l'Initiative et six font partie du Groupe directeur.² Ceux-ci contribuent à la mise en œuvre de l'Initiative. Pour tous renseignements complémentaires, prière de prendre contact avec: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins), erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños) ou maureen.obando@iica.int (Maureen Obando).

¹ Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, Guyana, Suriname, Paraguay, Uruguay, Équateur, Colombie, Bolivie, Venezuela et Pérou.

² Argentine, Brésil, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique et Mexique.

PROJET IICA-FANDC

4. Suite au développement de capacités institutionnelles dans les pays des Amériques, l'IICA lancera prochainement un projet financé par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC). Y participeront les 34 pays membres de l'IICA, 28 en tant que bénéficiaires directs et six (groupe directeur) en tant que fournisseurs de coopération technique.

5. Les objectifs du projet sont les suivants:

- i) promouvoir une vision commune dans les pays (secteurs public et privé) pour donner suite au développement de leurs capacités institutionnelles dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires et consolider ce développement;
- ii) continuer à fournir un appui au développement des capacités réelles et potentielles des pays des Amériques pour qu'ils participent plus activement et plus efficacement aux travaux du Comité SPS de l'OMC;
- iii) consolider la coopération technique entre les pays des Amériques en tant que mécanisme d'échange en matière d'assistance technique et de soutien dans le domaine du traitement spécial et différencié. Pour tous renseignements complémentaires, prière de prendre contact avec: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins), erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños) ou maureen.obando@iica.int (Maureen Obando).

COURS DE FORMATION SUR LES QUESTIONS SPS

6. En Argentine, l'IICA a tenu, conjointement avec le Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA) et l'Administration nationale de l'innocuité et de la qualité des aliments (SENASA), des ateliers de formation destinés à diffuser l'Accord SPS de l'OMC et les normes internationales ainsi qu'à familiariser des fonctionnaires et des acteurs du secteur privé avec la structure et le fonctionnement du Codex, et les incidences des normes internationales sur le commerce des produits alimentaires.

7. L'objectif de ces ateliers a été de transmettre et de mettre à jour des connaissances sur les dispositions de l'Accord SPS de l'OMC sur la base des travaux réalisés par le Comité SPS de l'OMC et les trois organisations sœurs: le Codex, l'OIE et la CIPV. La formation dispensée dans le cadre des ateliers a été axée sur des chaînes productives spécifiques. Pour tous renseignements complémentaires, prière de prendre contact avec: Milfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

8. À la fin octobre, le comité SPS national du Honduras lancera son programme de travail pour 2008. Le but est de parvenir à sensibiliser les dirigeants du pays, au plus haut niveau, aux questions d'actualité en rapport avec les mesures sanitaires et phytosanitaires afin de faciliter la mise en œuvre du programme national SPS. L'IICA a le grand plaisir de soutenir le Honduras dans ce processus. Pour tous renseignements complémentaires, prière de prendre contact avec: alejandra.diaz@iica.int (Alejandra Díaz).

9. À la fin octobre, l'IICA apportera un soutien au congrès national équatorien pour la sensibilisation au Codex Alimentarius et la diffusion d'informations à son sujet. Un de ses principaux objectifs est de connaître l'organisation et le fonctionnement du Codex Alimentarius, son importance actuelle et son rapport avec l'Accord SPS de l'OMC. Le congrès vise à définir la situation actuelle du Comité national et à promouvoir une articulation efficace entre les secteurs public et privé. Pour ce congrès, les expériences couronnées de succès d'autres pays seront présentées et les effets économiques du respect ou du non-respect des normes internationales seront expliqués. Cet atelier est

le premier d'une série d'ateliers dans la région andine destinés à promouvoir le développement des institutions et les capacités des comités nationaux du Codex Alimentarius. Pour tous renseignements complémentaires, prière de prendre contact avec: paola.ramon@iica.int (Paola Ramon).

PROGRAMME DE FORMATION POUR LA COMPRÉHENSION DES TROIS ORGANISATIONS SŒURS

10. Dans le cadre du programme de formation élaboré par l'IICA, un programme devant permettre de comprendre le processus normatif des trois organisations sœurs (Codex Alimentarius, OIE et CIPV) et d'y participer activement sera mis en œuvre prochainement. Il est dû au besoin permanent des services officiels de protection zoosanitaire et phytosanitaire et d'innocuité des produits alimentaires de former et de remettre à niveau leurs spécialistes en la matière et à la nécessité de tenir compte des propositions de nouvelles normes ou de la révision de normes existantes reçues par les points de coordination, en faisant participer le secteur privé à l'examen de celles-ci et à la définition de positions nationales.

11. Des intervenants provenant de chacune des organisations internationales de référence feront des exposés dans le cadre du programme de formation et ce dernier sera mis en œuvre au niveau des régions (Sud, région andine, Amérique centrale et Caraïbes) au moyen de la méthode de l'enseignement à distance.

12. Ces formations représentent le premier des trois éléments du renforcement de la participation des pays au processus normatif des trois organisations sœurs. En effet, un soutien sera ultérieurement apporté, en fonction de la disponibilité des ressources, à la participation de la communauté scientifique des pays en développement aux comités spécialisés, permanents ou *ad hoc* et aux instances techniques de ces organisations, ainsi qu'à la participation active des pays aux réunions annuelles de celles-ci. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de: ricardo.molins@iica.int (Ricardo Molins).

APPUI À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS

13. L'IICA dispose de divers bulletins et systèmes de communication qui favorisent l'échange de renseignements sur les questions SPS et les travaux menés à l'OMC et dans les organisations internationales de référence et les organisations régionales.

14. Le **Bulletin électronique CODEX-MSF *Foro de Opinión*** est consacré tout spécialement aux événements qui surviennent dans le cadre du Codex Alimentarius et du Comité SPS de l'OMC. Il diffuse et analyse les normes et les faits survenus et vise à développer la communication sur ces questions et leur étude. Il est distribué principalement aux pays d'Amérique du Sud mais tous les Membres peuvent le consulter sur le site www.iica.org.ar. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

15. Le système d'information **AGROSALUD** vise à diffuser des renseignements sur la protection zoosanitaire et phytosanitaire et l'innocuité des produits alimentaires. Son champ d'activité englobe les normes et les actions menées à bien à l'OMC et dans les organisations internationales de référence. Ce système est en train de mettre en place un observatoire des questions nouvelles et des situations d'urgence dans les domaines de la santé animale, de la préservation des végétaux et de l'innocuité des produits alimentaires. Les versions espagnole et anglaise de son site peuvent être consultées respectivement aux adresses suivantes: www.infoagro.net/salud et www.agrihealth.ws. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: ericka.calderon@iica.int (Ericka Calderón).

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

16. En Argentine, l'IICA continue d'apporter un soutien technique au Secrétariat argentin à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA), en particulier à l'intention du Comité national du Codex. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

17. L'IICA a finalisé le cadre du projet régional relatif à la mise en œuvre, dans la région andine, de systèmes de traçabilité dans des chaînes de production prioritaires. Cette proposition de projet a été élaborée en consultation avec les différents acteurs publics et privés de chacun des pays de la région. Elle a été validée lors d'une réunion internationale tenue au Pérou en septembre avec l'appui du Service d'inspection zoosanitaire du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA-APHIS). Lors de cette réunion, le projet et les mesures de coopération technique de l'IICA ont été approuvés et il a été demandé d'y donner suite. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: jaime.flores@iica.int.ve (Jaime Flores).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires
<http://www.infoagro.net/salud>
<http://www.iica.int>
